

N/REF : 11/02/2025 17H36 C:000012 I:02471

V/Email reçu le Mardi 11/02/2025 a 17H36

CABINET DEMOUGIN

**32 BIS RUE DE LA MUSE
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : ARTIMON CROIX DU SUD
15 AVENUE AMERIGO VESPUCCI
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 27 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 15 AV. AMERIGO VESPUCCI 17000 LR - GARAGE M. GIBERGUES - TL.0686083052

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE DANS LE GARAGE

Donneur d'ordre : Mme N. SEIXAS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 14/02/2025

AMENE ET REPLI DU VEHICULE ET DU MATERIEL

INTERVENTION A PARTIR DU GARAGE DE M GIBERGUES

RECHERCHE DE FUITE ET/ OU D'INFILTRATION PROVENANT DE L'ETAGE SUPERIEUR

INTERVENTION A PARTIR DU RESTAURANT AU DESSUS DU PARKING

TEST D'ECOULEMENT AVEC COLORANT DANS LES EVACUATIONS DU RESTAURANT

CONSTAT : AUCUNE ANOMALIE

LE 05/03/2025

RECEPTION DES COORDONNEES DES OCCUPANTS

- LOGEMENT 4 MME AGENES - TL.0640366629

- LOGEMENT 5 M.BARBIER - TL.0676091942

LE 07/03/2025

TENTATIVE D'INTERVENTION A PARTIR DES LOGEMENTS 4 ET 5

CONSTAT : OCCUPANTS ABSENTS

POSE D'AVIS DE PASSAGE

OBSERVATIONS : SUITE A L'APPEL DE M.GUIBERGUES, LA FUITE S'EST STOPPEE DANS LES GARAGES
CAR UN LOGEMENT A EU UNE FUITE PRIVATIVE QUI A ETE GERE ENTRE TEMPS
PAR UN AUTRE PLOMBIER

NOUS CLOTURONS LA DEMANDE EN L'ETAT

RA LCOMPTER Email envoyé le 24/02/25 a 17H48 Mme N. SEIXAS

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, AFIN DE POURSUIVRE LES
INVESTIGATIONS, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNEES DES LOGEMENTS
N/4 ET N/5

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	28,38	28,38
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 14/02	2	65,16	114,03
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15	40,15
TOTAL H.T.				182,56
T.V.A. a 20,00%				36,51
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>219,07</u>

Valeur en votre reglement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN